



الجامعة الملكية المغربية للكرة الحديدية Fédération Royale Marocaine de Pétanque



Réf. 010/2017

Rabat, le 17 Juillet 2017

A

- **MADAME ET MESSIEURS LES MEMBRES FEDERAUX**
- **MESSIEURS LES PRESIDENTS DES LIGUES**

Objet : Nouvelle formule de déroulement du Championnat du Maroc Séniors.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'organisation du Championnat du Maroc « Seniors », approuvé par les membres du Bureau Fédéral lors de sa réunion du 20 Mai 2017, sera mis en application à partir de la saison 2018.

Ainsi, la FRMP organisera des concours du championnat du Maroc en 9 étapes (soit 1 étape par ligue), selon les modalités suivantes :

- Une subvention d'un montant de vingt mille (20.000,00 dirhams) est allouée par la F.R.M.P aux clubs qualifiés pour assurer le déplacement et l'hébergement de leurs joueurs durant ces étapes.
- Le nombre de triplettes à engager dans le tournoi est arrêté à 32 réparties comme suit :
 - Les 3 premiers clubs classés dans les compétitions de chaque ligue soit un total de 27. Le président du club peut procéder au changement des joueurs de son équipe ; dans ce cas il doit le déclarer à la commission d'organisation de cette compétition avant le jour du tournoi . Aucune inscription ne sera acceptée sans le bordereau d'engagement signé par le responsable de ce club.
 - Les équipes des 5 clubs tenants les titres de Championnat du Maroc, Coupe du Trône, Coupe de la marche verte, Trophée Hassan II et Trophée Inter-ligues ; Soit au total 32 triplettes. Si l'un des clubs tenants de ces titres est classé parmi les trois premiers clubs on passe au suivant dans le classement général de la ligue en question, du principe que chaque club n'a droit de participer qu'avec une seule triplète.
- Chaque ligue doit choisir les terrains dans lesquels l'étape sera organisée, ces terrains doivent répondre aux normes ; elle doit en aviser la FRMP au début de chaque saison (à condition que la ligue soit représentée par au moins un club au championnat de la saison en question).
- La compétition se déroule avec le système Swiss.
- A chaque compétition, on attribue 6 points aux vainqueurs, 4 points aux Finalistes, 2 points aux ½ finalistes et 1 point aux ¼ finalistes.
- Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement du jury ,des membres de la commission (désignés par le Bureau Fédéral), des arbitres et du staff technique seront à la charge de la F.R.M.P.
- Après le classement définitif, la Fédération Royale Marocaine de Pétanque attribuera des primes d'encouragement aux cinq premiers, comme suit :

- 1^{er} : 90.000 Dirhams
 - 2^{ème} : 60.000 Dirhams
 - 3^{ème} : 30.000 Dirhams
 - 4^{ème} : 20.000 Dirhams
 - 5^{ème} : 10.000 Dirhams
- A partir de la 2^{ème} saison la composition de cette compétition est déterminée comme suit :
- Les 23 premiers clubs du classement de la saison écoulée seront retenus d'office et les 9 derniers seront éliminés.
 - Pour les 9 clubs restants à sélectionner, chaque ligue présentera 2 nouveaux clubs, les premiers dans le classement général de la ligue pendant la saison écoulée, soit au total 18, (Si l'un de ces clubs est parmi ceux retenus dans la saison précédente, on passe au suivant dans le classement général de la ligue en question, en respectant le principe que chaque club n'a droit de participer qu'avec une seule triplète).
 - Ajouter les 9 clubs éliminés, ce qui donne un total de 27 clubs.
 - La FRMP organisera un tournoi pour ces 27 clubs le premier trimestre de la saison, soit en système Swiss soit par poules, pour déterminer la qualification des 9 premiers clubs qui seront ajoutés aux 23 retenus soit un total de 32 clubs qui participeront aux 9 étapes du championnat du Maroc de la saison.

Les nouveaux règlements généraux amendés en conséquence seront présentés à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire pour adoption.

Aussi, et afin de déterminer les clubs à qualifier dans ce Championnat, il est demandé aux Présidents des Ligues de suivre le décompte des points qui sont attribués lors des concours régionaux de la ligue à laquelle ils appartiennent ainsi que dans les compétitions fédérales.

Veillez agréer l'expression de mes sincères et meilleures salutations.

P/Le Président de la FRMP
Le 1^{er} Vice-président et Président de la CCSR

Salek ABDOURABIHI

